

Initiatives ministérielles

loi a été présenté sous forme d'avant-projet et il est maintenant à l'étude à la Chambre.

Nous espérons être en mesure de le faire adopter très rapidement à la Chambre dès qu'il reviendra du comité. Nous voulons que le compte de service et de réduction de la dette et les restrictions relatives aux dépenses s'appliquent en 1991-1992.

M. Lapierre: c'est ce que veut Preston Manning.

M. Mazankowski: Il parle de Preston Manning. Je crois bien qu'il y a une sorte d'union organique entre le Bloc québécois et le Parti réformiste du Canada. Nul doute que ce sera une intéressante saison des amours.

M. Mills: Prenez garde à ce genre de description à la Chambre.

M. Mazankowski: Oui, je suppose. Étant donné le genre de débat, je suppose que je devrai y faire attention.

Ensemble, les deux mesures garantiront que les recettes de la TPS serviront non pas à financer de nouveaux programmes, mais à réduire le déficit.

Par suite de ces mesures budgétaires, entre autres, le déficit sera maintenu à 30,5 milliards de dollars cette année et sera ramené à 25 milliards de dollars en 1992-1993 pour la première fois depuis dix ans. Puis, on prévoit que le déficit va décroître fortement tous les ans pour s'établir à 6,5 milliards de dollars en 1995-1996. La dette publique nette commencera à diminuer en proportion du PIB en 1992-1993. En 1994-1995, pour la première fois depuis 1969 et 1970, il ne sera pas nécessaire d'emprunter d'autres fonds au public. À ce moment-là, le gouvernement pourra commencer le pénible processus de réduction de la dette publique, au grand soulagement de tous, j'en suis convaincu.

Ce sont, à n'en pas douter, des mesures difficiles pour des temps difficiles, mais elles sont proportionnelles au défi budgétaire que le Canada a à relever. Elles expriment la détermination du gouvernement à gagner sa bataille contre le déficit et la dette, tout comme elles coïncident avec les vœux de nombreux Canadiens qui pressaient le gouvernement de tenir bon jusqu'à la victoire finale. Je crois qu'elles ont dépassé les espérances du gouvernement et qu'elles ont incité les députés à poursuivre la lutte contre le déficit et la dette.

Le contrôle du déficit et de la dette n'est pas seulement le gage de notre prospérité future. Il contribue en outre à resserrer les liens qui nous unissent. Une façon de consolider l'unité du pays consiste à renforcer son union économique et à améliorer sa situation financière. Tout cela aura pour effet de nous redonner confiance et de nous inciter à trouver les ressources nécessaires pour

répondre aux aspirations des régions et aux préoccupations sociales de tous les Canadiens.

En remettant de l'ordre dans nos finances, nous nous préparons un pays prospère et uni. Unité, prospérité, renouveau économique et responsabilité politique vont de pair. Tels sont les objectifs qui ont guidé et guident encore nos politiques et tel est l'avenir que nous entrevoions pour le Canada. En poursuivant ces objectifs, nous ferons en sorte que le Canada puisse continuer d'offrir des avantages économiques et sociaux appréciables à tous ses citoyens.

Il s'agit donc d'une mesure législative très importante. Le débat est important, et je suis persuadé que tous les députés sauront le considérer comme tel. Je les exhorte tous à appuyer ce projet de loi. J'espère qu'il pourra être rapidement adopté et à la Chambre et au Sénat.

[Français]

M. John Manley (Ottawa-Sud): Madame la Présidente, je veux parler un peu aujourd'hui, non seulement au sujet du projet de loi, mais aussi au sujet de la dette et du déficit que nous avons ici au Canada au niveau fédéral.

Premièrement, je voudrais dire que nous allons appuyer ce projet de loi en principe ici en deuxième lecture, afin qu'il soit envoyé au comité pour étude.

[Traduction]

Nous appuierons en principe le projet de loi C-21 à l'étape de la deuxième lecture de sorte qu'il puisse être renvoyé à un comité et, partant, étudié plus à fond. Par le fait même, nous nous trouvons à manifester notre appui pour deux principes.

Tout d'abord, nous ne voulons pas que les recettes de la TPS soient dirigées vers la caisse des amis du parti ou la caisse d'achat des suffrages, but inavoué, selon bon nombre d'entre nous, de la TPS. Si une mesure peut empêcher un tel détournement, alors elle mérite notre soutien.